



« Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel » Jean JAURES

Sommaire

Page 1 : **Editorial : Au secours, l'Europe ! Les élections européennes**

Page 2 : **L'agenda de la section. Hubert Falco devant la commission Balladur.**

Page 3 : **Crise et les manifestations. Un collectif pour un Tramway à Toulon**

Page 4 : **Le logement. Quel accès au logement pour les jeunes toulonnais ?**

Pages 5 à 8 : **Le conseil municipal du vendredi 27 mars 2009**

Au secours, l'Europe !

Comme l'affirme le programme des socialistes pour les élections européennes de juin prochain : « *Rarement le besoin d'Europe n'a été aussi impérieux* ».

« **N**ous avons besoin de l'Europe, comme l'Europe a besoin des socialistes, pour réorienter la construction européenne" vient de déclarer notre camarade Vincent Peillon qui mène dans le Sud-est, en vue des élections européennes, la liste sur laquelle je m'honore de figurer.

A ces élections il n'y aura qu'un tour et je sais pouvoir compter sur toi comme sur l'ensemble de nos militants, adhérents et sympathisants pour mener campagne de façon active, mobiliser les électeurs au maximum et être présent le 7 juin dans un bureau de vote ou en tenir un.

Amitiés socialistes



Laurent Pozzi-Pasquier

1^{er} secrétaire de la section de Toulon du PS

Les élections Européennes

Le vote

Dimanche 7 juin 2009, les citoyens français et les résidents communautaires habitant en France sont appelés à voter pour désigner 72 députés européens au Parlement de Strasbourg.

Le mode de scrutin

Le pays a été divisé en 8 grandes circonscriptions : Nord-Ouest, Est, Ouest, Ile de France, Massif central- Centre, Sud-est, Sud-Ouest et Outre-mer. Le nombre de députés par circonscription est fixé en fonction de sa démographie.

C'est un scrutin de liste proportionnel à un tour. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5% et attribués dans l'ordre de présentation sur la liste. Les députés sont élus pour cinq ans.

Le Parlement Européen

Le Parlement européen est l'unique institution européenne dont les membres sont élus au suffrage universel direct. Il est actuellement composé de 785 députés élus dans les 27 pays membres de l'Union européenne.

Les membres du Parlement européen se regroupent en groupes politiques et non par nationalité. Ils élaborent et votent les lois qui vont déterminer la vie de tous les Européens.

Le député européen a de plus en plus de pouvoirs dans tous les domaines : l'environnement, la protection des consommateurs, les transports, mais aussi sur l'éducation, la culture, la santé...

L'agenda de la section

Samedi 16 mai et dimanche 17 mai :

Vincent Peillon dans le Var

Dimanche 17 mai :

Fête de la Rose à Villecroze avec Vincent Peillon

Mardi 19 mai à 18h30 :

Grand meeting aux Docks des Suds, à Marseille, avec Martine Aubry et Vincent Peillon, en soutien à la liste PS Sud-Est pour les élections européennes

Dimanche 7 juin :

Elections européennes

Hubert Falco

devant la commission Balladur

Edouard Balladur préside le comité pour la réforme des collectivités territoriales chargé d'étudier les mesures susceptibles de clarifier leurs compétences. Le 5 mars dernier, il a remis son rapport au Président de la République.

Dans le cadre des travaux du comité, un certain nombre de personnalités ont été auditionnées. Hubert Falco a été entendu fin 2008, en tant que secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire. La teneur de ses propos est de nature à nous inquiéter.

Il est surprenant en premier lieu qu'un membre du gouvernement, sollicité en tant que tel, puisse répéter à l'envi, au cours de son audition, qu'il s'exprime en tant que "non mandaté" par le 1er Ministre.

Hubert Falco, mandaté donc par lui-même, ne propose rien de moins qu'un retour à l'organisation administrative d'avant les lois de décentralisation de 1982 !

Il en appelle de la part de l'Etat à un *"Renforcement des dispositifs d'anticipation et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage locale auprès des élus"* par l'entremise du préfet.

Morceaux choisis : *"Je pense que les services préfectoraux ne sont pas suffisamment en situation de soutien et de conseil, aujourd'hui"*. Ou encore : *"Le préfet doit jouer un rôle dans l'animation, le conseil et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage auprès des élus qui sont demandeurs pour accompagner les démarches d'aménagement durable du territoire"*.

Hubert Falco fait de l'Hubert Falco ou plutôt du "Patrick Heintz" (son voisin de gauche au cours de l'audition), c'est-à-dire qu'il soutient des propositions techniques, formulées par un technocrate en l'absence d'un projet politique affirmé...

Pierre Mauroy qui intervient à la fin de l'audition dit qu'il a été effrayé par les propos tenus. Il reproche à Hubert Falco, en faisant appel à *"l'Etat, l'Etat, l'Etat"*, de nous renvoyer...au Moyen-âge...

Au cours de l'entretien, Hubert Falco parle à un moment donné de *"mes conseillers généraux"* (ce qui est désobligeant pour lesdits conseillers qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition). Il confirme par là qu'en plus d'être le maire de Toulon et le Président de la communauté d'agglomération, il préside aussi par procuration le Conseil général du Var.

Pour parachever le tout, il insinue qu'il se verrait bien prendre la tête de la 9ème aire urbaine de France qui regroupe près de 500 000 habitants (une communauté urbaine qu'il appellerait pour l'occasion "Toulon Métropole ?").

Parce qu'Hubert Falco aborde au coup par coup les dossiers urbains toulonnais, avec un manque total d'ambition et de clairvoyance, ainsi qu'en témoigne le dossier du transport collectif ou celui de la rénovation du centre ancien, nous mettrons toute notre énergie à ce que ses ambitions soient déçues.

Crise et Manifestations

La crise, accompagnée de son cortège d'injustices et de souffrances, affecte un nombre toujours plus important de salariés de notre Pays, sans qu'on puisse en prédire la durée .

La mobilisation du 19 mars, lancée par huit organisations syndicales, a été encore plus forte que celle du 29 janvier. Dans toute la France, les manifestations ont été massives.

AToulon, un imposant cortège de 25 000 personnes s'étirait de la Place de la Liberté au rond-point Mayol. Les socialistes, toulonnais et varois, y étaient présents en nombre.

En dépit de l'ampleur du mouvement au niveau national, François Fillion et le patronat ont à nouveau accueilli l'essentiel des propositions syndicales par une fin de non-recevoir.

Le 1^{er} Ministre a confirmé qu'il n'y aurait ni deuxième plan de relance, ni réexamen de la loi « Tépa » ou « paquet fiscal », alors même qu'à l'UMP, des voix s'élevaient pour demander qu'on mette fin aux avantages fiscaux consentis aux plus fortunés.

Pour couper court à la polémique, Nicolas Sarkozy a déclaré de façon péremptoire : « *Je n'ai pas été élu pour augmenter les impôts* ». N'a-t-il pas été élu en revanche pour augmenter le pouvoir d'achat ?

Les retraités, qui viennent de se voir accorder une « *plantureuse* » augmentation de leur pension de 0,8%, apprécieront...

Maigre satisfaction, le gouvernement s'est tout de même vu contraint, eu égard à l'ampleur de la mobilisation du 19 mars, d'agir par décret sur les stock-options généreusement distribuées à certains dirigeants de banques qui portent la responsabilité de la crise financière, ainsi qu'à des dirigeants d'entreprises qui bénéficient d'aides publiques directes.

Comme l'indique le communiqué commun du 30 mars des 8 organisations syndicales : « *Sur la question de la redistribution des richesses, le*

décret annoncé, bien qu'insuffisant, est un début de remise en cause du système actuel ».

L'essentiel des revendications est pourtant laissé de côté et aucune certitude ne règne en ce qui concerne la mise en œuvre effective des mesures déjà actées...

« *C'est pourquoi, poursuit le communiqué intersyndical, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1^{er} Mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat* ».

Les socialistes toulonnais défilèrent à nouveau aux côtés des salariés et de leurs représentants, des retraités et des demandeurs d'emploi, pour faire aboutir l'ensemble des revendications.

Un Collectif pour un Tramway à Toulon

Al'instar du gouvernement, Hubert Falco s'arc-boute sur ses certitudes.

De nombreuses études (dont celle de TPM) démontrent pourtant que le tramway est le transport en commun le plus fiable, le plus moderne, le plus accessible notamment aux personnes à mobilité réduite, le plus confortable, le moins énergétivore, le plus respectueux de l'environnement et qu'il est celui qui offre à une ville les plus belles opportunités de développement durable.

Le Maire de Toulon vient pourtant, contre toute attente, de décider que le bus à haut niveau de service (BHNS), à motorisation « *thermique* », équiperait aussi le deuxième tronçon du projet toulonnais qui figure en 35^{ème} position sur 40 des projets qui viennent d'être soumis au ministère Borloo.

Il y a de quoi être sidéré par ce manque total de vision et d'ambition pour notre ville ! Mais sans doute est-il plus électoraliste pour le Maire d'investir l'argent public dans de luxueuses réfections de places et d'avenues plutôt que dans

un tramway ou dans la construction de logements sociaux.

Fort heureusement, des citoyens, plus soucieux de l'avenir durable de Toulon, dont de nombreux socialistes, se sont rassemblés pour défendre le projet du tramway.

Ils ont créé un collectif intitulé « *Un tramway pour l'agglomération toulonnaise* ». Il regroupe des associations, des fédérations d'associations et des personnes physiques.

Il a tenu son assemblée constitutive le samedi 4 avril dernier. Il peut compter sur le soutien sans faille de notre section.

Le Logement

Hubert Falco vient d'annoncer triomphalement, en conseil municipal, que la ville ne serait plus surtaxée pour son déficit en logements sociaux. Christine Boutin, Ministre du logement et de la ville, a pourtant, en juillet 2008, présenté le bilan de l'effort de construction en logement social réalisé au cours de la période triennale 2005 – 2007. Si au 1er janvier 2007 une majorité de communes dépassait ses objectifs de construction de logements sociaux (avec un taux de réalisation de 107% Bordeaux figurait parmi les excellents élèves) Toulon affichait en revanche à cette date 14,1% de logements sociaux et un taux de réalisation de 31% seulement !

Le préfet a toutefois estimé alors, que cela ne servait à rien de sanctionner la ville puisqu'*"elle compte déjà 14% de logement sociaux et qu'elle doit réaliser un dossier ANRU complexe en centre-ville."* *"Et puis à Toulon, le foncier coûte cher"* a-t-il conclu magnanime...

La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), dans une délibération du 16 mars 2009, vient de recommander aux collectivités territoriales, *"en tant que responsables du développement d'une offre de logements accessibles et adaptés aux besoins de tous, y compris des ménages les plus vulnérables"*, de respecter rigoureusement leurs obligations pour atteindre l'objectif de 20% de logement social dans les communes déficitaires.

Ne serait-il pas opportun de rappeler aussi, aux collectivités territoriales et aux "toulonnaises" en particulier, que la mixité sociale est devenue un objectif des politiques publiques ?

Dans un contexte de précarisation de l'emploi, le regroupement et l'isolement de publics fragiles ont en effet abouti à leur marginalisation économique et sociale. N'est-il pas indéniable qu'aujourd'hui encore, dans notre cité, des zones urbaines concentrent et amplifient les effets de la crise ?

Ne conviendrait-il pas de suggérer aux collectivités « gouvernées » en direct ou à l'aide d'un mandataire par Hubert Falco, de se préoccuper, au plus vite, d'octroyer aux jeunes toute la place qu'ils sont en droit d'attendre au sein de notre ville ? Il pourrait, pour ce faire, prendre utilement connaissance des propositions avancées par la mission commune d'information sur la politique en faveur des jeunes que vient de lancer le Sénat, en mars.

La non prise en compte des besoins des jeunes, la non-reconnaissance de leur identité et de leurs pratiques culturelles, ne peuvent avoir en effet que des effets délétères. Une pénurie de logements sociaux, un secteur privé dont les loyers ne cessent d'augmenter, un prix de l'eau prohibitif, une pollution au dioxyde d'azote récurrente, une gestion urbaine sans logique d'innovation et de mobilisation des initiatives et des opportunités, une politique en faveur des jeunes inexistante, voilà la triste réalité toulonnaise.

Quel accès au logement Pour les jeunes toulonnais ?

Une étude menée dans 17 pays par un institut de recherche (Fondapol), montre que les jeunes français font partie de ceux qui sont les plus pessimistes. 26% d'entre eux seulement croient en leur avenir, contre 60% des jeunes danois. C'est d'autant plus inquiétant que cette étude a été réalisée avant que la crise ne produise ses effets néfastes sur l'emploi.

Au troisième trimestre 2008, le taux de chômage des moins de 25 ans s'établissait déjà à 19% alors qu'il était de 7,7% pour l'ensemble de la population active.

Il faut reconnaître que dans notre pays, les jeunes sont souvent considérés comme une simple variable d'ajustement : à eux les temps partiels, les CDD, les missions d'intérim...

Il convient de saluer l'initiative lancée par Martin Hirsch, Haut-commissaire à la Jeunesse. Dans le but de « *redéfinir entre l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux, une nouvelle responsabilité partagée vis-à-vis des jeunes* », il a installé, début mars, une commission de concertation sur la politique de la jeunesse.

Cette commission « *devra trouver des solutions pour ne pas laisser de jeunes, sans emploi, sans formation, sans ressources, ou sans accompagnement* ».

En cette période de crise, il conviendrait de se préoccuper au plus vite d'accorder la place qui revient aux jeunes dans notre cité.

L'insertion professionnelle des 18-25 ans dépend en priorité de leur accès au logement et Toulon cumule à cet égard trois types d'obstacles : un parc social indigent, un marché immobilier tendu, des loyers trop élevés.

Une circulaire n°2006-75 du 13 octobre 2006, du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement relative à l'amélioration du logement des jeunes mobilise pourtant les élus locaux et les bailleurs sociaux pour produire des logements sociaux répondant aux besoins des jeunes.

L'article 31 de la charte sociale européenne prévoit aussi que pour assurer l'exercice effectif du droit au logement, le coût de l'habitat doit être rendu accessible aux personnes qui ne disposent pas des ressources suffisantes.

Tout cela n'a eu que peu d'effet dans notre ville comme dans notre pays d'ailleurs, puisque le Comité européen des droits sociaux, organe du Conseil de l'Europe, chargé de veiller au respect de la charte sociale européenne, a conclu, dans une décision rendue publique en juin 2008, à la violation par la France de cet article 31...

Le Conseil municipal du vendredi 27 mars 2009

Les impôts directs communaux n'augmenteront pas annonce Hubert Falco. Il précise : « *On maintient le cap et les efforts faits depuis 9 ans pour que Toulon devienne une ville comme les autres.* »

Le taux des impôts locaux 2009 est fixé comme suit :

- Taxe d'habitation : 19,35%
- Taxe foncière bâtie : 23,90%
- Taxe foncière non bâtie : 29,97%
- Taux d'enlèvement des ordures ménagères : 11,88%

Intervention de notre camarade Robert Alfonsi.

« *Les impôts, même s'ils ne sont pas augmentés, sont quand même lourds pour les toulonnaises et les toulonnais. Lors du débat d'orientation budgétaire, j'avais souligné l'aggravation de la situation économique et, dans ce contexte, précisé de mon point de vue le rôle des collectivités territoriales.*

D'abord : Amortir le choc de la crise et d'un même mouvement anticiper la reprise de l'activité. Si en novembre 2008 la France frôlait la récession, depuis elle y est entrée brutalement, l'INSEE nous annonçant même pour cette année une baisse de 3% de notre PIB ce qui est du jamais vu depuis l'après guerre.

Ces chiffres abstraits ont des conséquences bien concrètes pour nos concitoyens.

Ainsi sur ces derniers mois, ce sont 3 000 chômeurs supplémentaires par jour qui s'inscrivent au pôle emploi. En novembre c'était 1 500 inscriptions quotidiennes, c'est dire l'aggravation rapide de la situation. A ce rythme au 1^{er} semestre ce sont 500 000 personnes qui auront perdu leur travail.

L'offre d'emploi dans notre département a chuté de 35% pour le seul mois de janvier et le 1^{er} trimestre s'annonce, d'après la DDTE, catastrophique.

La situation est tellement grave que des économistes n'hésitent plus à dire que ce n'est pas une crise habituelle, celle que le capitalisme affronte à intervalle régulier (bulle Internet, immobilière ou autres) mais tout simplement une catastrophe dont on n'est capable aujourd'hui de mesurer ni l'amplitude, ni le terme.

Nous savons que gouverner dans un tel contexte n'est pas chose facile et je me garderai de la démagogie qui est une insulte à l'intelligence. Toutefois je pense qu'au regard du risque que l'économie ne dévise durablement, le plan gouvernemental est totalement insuffisant (moitié moins que la RFA ou la Grande Bretagne). Le chiffre annoncé de 26 milliards est en trompe l'œil.

Pour 10,5 milliards aux entreprises et 2,5 milliards aux collectivités locales, ce qui nous réunit aujourd'hui, ce plan consiste en des remboursements anticipés de TVA, ce qui est une bonne mesure pour la trésorerie des uns et des autres mais ne se traduira pas par une hausse correspondante de la dépense finale.

Reste en fait 13 milliards, or une grande partie de ces dépenses sont des anticipations d'investissements prévus pour 2010, de ce point de vue c'est plus un programme de deux ans que d'un an.

On retrouve donc une injection nette de 6,5 milliards d'euros ce qui est très faible et ne devrait avoir qu'un faible impact sur la croissance (je signale que la dernière livraison de l'INSEE qui chiffre à 3% le déficit de la croissance inclut les mesures gouvernementales c'est dire !)

Peut-on aujourd'hui mesurer l'effet dévastateur sur le moral du pays que produira la litanie des annonces mensuelles de la montée inexorable du chômage, et notamment celui des jeunes dont le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît de 8% en janvier ?

Personne ne peut dire l'état de notre pays face à ce qui s'annonce comme une gigantesque crise sociale.

C'est pour toutes ces raisons que des mesures fortes et à effet immédiat s'imposent pour soutenir l'investissement, celui de nos PME PMI

prioritairement, mais aussi pour maintenir le pouvoir d'achat des ménages.

Face à cette crise, nos collectivités territoriales ont un grand rôle à jouer.

Dans le cadre de nos compétences, dans le domaine où nous avons le savoir faire et la réactivité nécessaire en maintenant, voire en augmentant, notre niveau d'investissement. Alors que le secteur privé déraile, l'investissement public est plus que jamais nécessaire.

C'est pour cela que nous avons dit nos inquiétudes quand nous avons constaté dans le budget 2009 une baisse des dépenses d'équipements de 10%. Ce n'était pas le bon moment.

Pour atténuer l'impact de la crise, notamment pour les plus modestes de nos concitoyens, nous vous soumettons quelques propositions opérationnelles et pratiques.

En matière de logement qui est avec l'emploi la préoccupation prioritaire des toulonnais :

- *Conditionner tout permis de construire à quota de 20% de logements sociaux dans le programme,*

- *Pour les personnes à faibles revenus dont les dépenses de loyer excèdent 30% des ressources nous pourrions expérimenter une aide qui prendrait la forme d'un versement variable et limité dans le temps (12 mois).*

- *Nous pourrions aussi réfléchir à l'instauration d'un micro crédit social dont le crédit municipal aurait la gestion et qui permettrait aux plus démunis d'emprunter de 300 à 3 000 euros sur 36 mois et de leur éviter aussi le recours au crédit revolving dont les effets pervers sont régulièrement dénoncés.*

- *De même la question de la gratuité de la cantine scolaire ou au moins des tarifs minimum très bas, de l'ordre du symbolique se pose.*

- *Dans le même ordre d'idée, il faut poursuivre et accélérer le développement des structures en faveur de la petite enfance.*

- *Et enfin maintenir les aides aux associations de proximité qui sont un maillon indispensable de la solidarité.*

Sur ce point précis, autant je constate pour m'en féliciter, que notre ville ne baisse pas la garde, autant je suis inquiet et perplexe face au désengagement du Conseil général.

Deux exemples récents, parmi de nombreux autres, légitiment mon inquiétude :

- *Le refus du Département de poursuivre le financement des classes vertes,*
- *L'annonce faite au Relais Peiresc de la suppression de sa subvention (30 000€)*

Cette attitude paradoxale du Conseil général, dans ce moment particulier, n'est pas de nature à rassurer et mobiliser un monde associatif dont l'action est plus que jamais nécessaire.

Mes chers collègues, la crise que nous traversons est inédite. Elle appelle beaucoup de modestie de la part des politiques qui pour la plupart ne l'ont pas vu venir, mais elle commande aussi des mesures énergiques, et de bon sens, à tous les niveaux de l'action publique.

Dans mon intervention, j'en ai proposé quelques-unes qui dépendent de nous ici et maintenant, mais je veux dire solennellement que nous soutiendrons celles que vous prendrez et qui contribueront à atténuer l'effet de la récession sur les toulonnaises et les toulonnais. »

Hubert Falco : *« Je tente de faire parler les chiffres avec honnêteté. »* Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, il précise : *« Nous passons de 54 millions en 2008, à 79 millions en 2009. Jamais un budget toulonnais n'a consenti un tel effort. »*

Il explique : *« C'est une crise qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire. Même si certains voudraient presque nous faire croire qu'elle est toulonno-toulonnaise. C'est une crise mondiale. Même Monsieur Obama ne voit pas le bout du tunnel, alors ne parlons pas des Etats de l'Est où il y a une vraie faillite bancaire. »*

Il poursuit : *« Nous croyons plus que jamais que la France est dans une situation supérieure à l'ensemble de l'Europe. Je ne vous parle pas de l'Espagne et encore moins de l'Angleterre. La région se porte aussi mieux que d'autres. On espère que la peur de se déplacer à l'étranger*

amène plus de demandes touristiques autour de la Méditerranée. On est bien content de notre vieille France. »

Il affirme que *« La baisse de subvention du Conseil général est la conséquence de la perte de droits de mutation importants. »*

Robert Alfonsi intervient à nouveau à propos du SCOT : *« Le SCOT de notre agglomération est un enjeu majeur pour le développement de notre territoire car il a pour ambition de penser l'avenir pour les 15/20 prochaines années.*

Le projet se fonde sur l'ambition d'une stratégie d'aménagement et de développement durable de l'Aire toulonnaise et s'articule autour de trois objectifs :

- *Encadrer et structurer le développement pour aménager le territoire,*
- *Afficher des axes de développement,*
- *Promouvoir un cadre de qualité.*

Notre territoire est soumis à de fortes pressions dont la démographie n'est pas la moindre.

Le diagnostic établi dans ce document est pertinent, reprenant huit constats objectifs :

- *Les impasses liées au développement extensif, trop consommateur d'espace (le problème lié à l'habitat individuel),*
- *Le déficit d'attractivité de la ville centre,*
- *Le développement basé sur le tout automobile avec en corollaire une offre de transports collectifs très inférieure aux besoins,*
- *Une grave défaillance de l'offre de logements, trop en décalage avec la solvabilité des ménages (taux d'effort par ménage trop important),*
- *Une fragilité économique endémique,*
- *Le déficit de rayonnement de l'aire toulonnaise,*
- *Une absence de stratégie globale de préservation du littoral,*
- *Et enfin des évolutions sociales, notamment le vieillissement de la population, à mieux prendre en compte (offre de services notamment).*

Ce diagnostic est rude, mais juste.

D'ici 2020 nous savons que nous aurons 50 000 habitants supplémentaires, mais dans le document, nous ne savons ni la répartition géographique ni les catégories d'âges ou socioprofessionnelles de ces futurs résidents, or cette mise en perspective est indispensable pour la mise en cohérence de l'ensemble des fonctions du territoire. Il faut que nos choix soient plus étayés par des projections techniques territorialisées.

Ce document est très élaboré en ce qui concerne les enjeux environnementaux, et je m'en félicite, tant nous avons un patrimoine naturel d'exception. Il nous faut certainement mieux préciser l'équilibre que nous souhaitons trouver entre préservation de l'environnement et dynamique de développement avec quelques prescriptions. Développement de l'approvisionnement alternatif en énergie, encouragement à des plans d'économies d'énergie, mode de transports doux.

Il faut aussi que ce document propose des orientations en ce qui concerne la mixité sociale et fixe des objectifs dans les futures zones d'urbanisation en termes de densité et au regard de l'équilibre social de l'habitat.

En deux mots un PLH plus contraignant, encourageant la mutualisation des efforts dans le respect de la loi SRU.

Je pense, et c'est la principale faiblesse de ce document qui n'en fixe pas, qu'il faut des prescriptions particulières pour chaque commune, auquel cas les déséquilibres constatés s'aggraveront.

Je suis inquiet de constater que le document actuel ne reprend pas les prescriptions de la version de juillet 2008 car même si celles-ci étaient d'ordre général, elles fixaient des objectifs précis.

Par exemple :

- 900 logements sociaux, soit 30% de la construction neuve,
- Pas de nouveau pôle commercial en périphérie,
- Interdiction de l'urbanisation en ligne de crête,

Nous pouvons également relever qu'il manque par rapport au précédent document la prescription de densité par ambiance (citadine, villageoise, campagne) laissant entrevoir une liberté totale pour les communes de fixer les règles de densité...

Ce document est un bon outil, mais sans préconiser la contrainte, il faudrait, me semble-t-il, qu'il soit plus directif en matière notamment de logements et de transport, où les orientations apparaissent à la fois généralistes et imprécises, c'est toute la difficulté de ce type de document qui a pour vocation de mettre d'accord des dizaines d'élus locaux et les différents et multiples partenaires.

Mais à trop rechercher le consensus on prend le risque d'édulcorer ou d'éviter les sujets qui fâchent mais qui nous rattraperons....un jour. »

Réponse d'Hubert Falco : « Sur un budget de 17 millions d'euros, 15 sont destinés au logement. Pour 2008, pour la 1^{ère} année, Toulon ne sera pas pénalisée sur le logement social. C'est dû à notre plan de relance de logement, on construit, on réhabilite. On aura même un crédit de 523 000 euros pour venir à l'équilibre en 2009. »

